

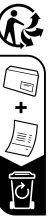


CIC FIGEAC

7 AVENUE FERNAND PEZET 46100 FIGEAC

☎ 05 65 10 60 70 FAX 05 65 50 73 19 ✉ 19323@cic.fr BIC : CMCIFRPP

10057
19323



FOURNIL D'ASSIER
510 ROUTE DE GALIOT DE GENOUILLA
46320 ASSIER

RECAPITULATIF MENSUEL DES FRAIS D'ENCAISSEMENT PAR CARTES

01 octobre 2025 - 31 octobre 2025

C/C Contrat Pro Global n° 00020221003 EUR

TITULAIRE(S) : FOURNIL D ASSIER

Ce relevé est envoyé mensuellement. Si vous le recevez par courrier postal, vous pouvez opter pour un format électronique.

Parlez-en à votre conseiller.

Commissions et frais sur contrats d'acceptation	Encaissements		Commissions (**)	
	En nombre	Euros	Service commerçant Euros (*)	Dont interchange Euros
PAIEMENTS DE PROXIMITE AVEC CONTACT				
Contrat n° 7583965				
CB (Cartes Bancaires)	77	1 955,42	9,74	9,212330
Cartes de débit	56	918,85	4,57	1,837700
Cartes de crédit	19	325,75	1,62	0,977250
Cartes commerciales	2	710,82	3,55	6,397380
Visa	4	129,80	0,65	0,370700
Cartes de débit	2	103,70	0,52	0,207400
Cartes de crédit	1	17,60	0,09	0,052800
Cartes commerciales	1	8,50	0,04	0,110500
MasterCard	9	101,90	0,49	1,011600
Cartes de débit	3	21,30	0,10	0,042600
Cartes de crédit	4	20,00	0,09	0,060000
Cartes commerciales	2	60,60	0,30	0,909000
PAIEMENTS DE PROXIMITE SANS CONTACT				
Contrat n° 7583965				
CB (Cartes Bancaires)	1 947	17 316,01	87,11	40,347050
Cartes de débit	1 622	14 057,02	70,77	28,114040
Cartes de crédit	283	2 849,65	14,26	8,548950
Cartes commerciales	42	409,34	2,08	3,684060
Visa	403	3 294,15	16,51	9,159250
Cartes de débit	271	2 180,40	10,92	4,360800
Cartes de crédit	108	901,45	4,54	2,704350

<<Suite au verso>>

Commissions et frais sur contrats d'acceptation	Encaissements		Commissions (**)	
	En nombre	Euros	Service commerçant Euros (*)	Dont interchange Euros
Cartes commerciales	20	182,20	0,90	2,013600
Cartes hors Espace Economique Européen	4	30,10	0,15	0,080500
MasterCard	119	930,20	7,04	8,477920
Cartes de débit	47	379,70	1,94	0,836120
Cartes de crédit	6	46,10	0,24	0,138300
Cartes commerciales	59	450,00	2,21	6,886900
Cartes hors Espace Economique Européen	7	54,40	2,65	0,616600
TOTAL	2 559	23 727,48	121,54	68,578850

(*) Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française
 Contrat n° 7583965 du 29/11/2022 : Conditions particulières en vigueur du 19/11/2023

Modalités de résiliation des contrats d'acceptation (extrait des conditions générales d'adhésion au système de paiement)

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée, sauf dispositions contraires visées dans les conditions particulières.
 L'Accepteur d'une part, l'Acquéreur d'autre part, peuvent, à tout moment, sans justificatif ni préavis (sauf dérogation particulière convenue entre les deux parties), sous réserve du dénouement des opérations en cours, mettre fin au présent contrat, sans qu'il soit nécessaire d'accomplir aucune autre formalité que l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Important : Ce document n'est pas une facture.

Il s'agit d'un récapitulatif des commissions perçues au titre de vos encaissements cartes bancaires.

(**) La commission commerçant, outre l'interchange, inclut également l'ensemble des coûts de traitement.
 L'interchange est la commission payée par la banque du commerçant à la banque du porteur de la carte.